

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de la Défense Nationale**  
**Commandement de la Gendarmerie Nationale**  
**Deuxième mise en demeure n°02 avant résiliation**

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant sur réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuelles afférentes au marché n° 3334/0234 du 18/12/2023, portant sur Lot 01 : Travaux de réfection des voiries, éclairage extérieur et réseaux d'assainissement au niveau de la cité militaire 80 logements à la wilaya d'Alger, Lot 02 : Travaux de réfection en TCE au niveau du centre d'impression de diffusion et de distribution de la Gendarmerie Nationale à la wilaya d'Alger , conclu avec **ETB TCE BOUKHELIFI MOHAMMED** dont le siège social 02 Rue Mosquée EL-Feth Beni Mester Wilaya de Tlemcen, cette dernière est mis en demeure N°02 pour le non-respect de ses obligations contractuelles.

A Cet effet, **ETB TCE BOUKHELIFI MOHAMMED** est tenu de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels, dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.